

LISTE ROUGE DES AMPHIBIENS DU GRAND EST

2023



Les Listes rouges des espèces menacées en Grand Est
Volet Faune





UN TRAVAIL COLLECTIF

COMITÉ D'ÉVALUATION

Mathieu Aubry ; Damien Aumaître ; David Becu ; Stéphane Bellenoue ; Eric Bonnaire ; Yohann Brouillard ; Jean-François Cart ; Vincent Clément ; Christophe Eggert ; Gael Fellet ; Alain Fizesan ; Mathieu Gaillard ; Laurent Godé ; Eric Graitson ; François Guerold ; Thierry Kinet ; Aymeric Mionnet ; Alain Morand ; Julian Pichenot ; Jacques Thiriet ; Jean-Pierre Vacher

STRUCTURES CONTRIBUTRICES (DONNÉES ET/OU EXPERTISES)

Association Nature du Nogentais ; BUFO ; Cerema ; Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Sud Champagne ; Collectif Faune-Champagne-Ardenne ; Collectif Faune-Lorraine ; Commission Reptiles et Amphibiens du Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine ; Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace ; Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne ; Lorraine Association Nature ; LPO Champagne-Ardenne ; LPO Meurthe-et-Moselle ; LPO Moselle ; Natagora ; Neomys ; Office National des Forêts ; Parc naturel régional de la Forêt d'Orient ; Parc naturel régional de la Montagne de Reims ; Parc naturel régional de Lorraine ; Parc naturel régional des Ballons des Vosges ; Parc naturel régional des Vosges du Nord ; Regroupement des naturalistes ardennais

ÉQUIPE PROJET

Mathieu Aubry ; Damien Aumaître ; Stéphane Bellenoue ; Vincent Clément ; Alain Fizesan ; Raynald Moratin

COORDINATION GÉNÉRALE ODONAT Grand Est

PHOTOGRAPHIES

Couverture : Sonneur à ventre jaune *Bombina variegata* [NT] - M. Aubry ; Crapaud vert *Bufo viridis* [EN] - A. Fizesan ; Triton crêté *Triturus cristatus* [NT] - M. Aubry ; Pélobate brun *Pelobates fuscus* [EN] - A. Fizesan

Page 2 : Crapaud calamite *Epidalea calamita* [VU] - C. Vuillemot

Page 3 : Crapaud commun *Bufo bufo* [LC] - C. Vuillemot ; pontes de Grenouille rousse *Rana temporaria* [NT] - M. Aubry

Page 4 : ponte de Crapaud calamite [VU] - D. Aumaitre ; larve de Salamandre tachetée *Salamandra salamandra* [LC] - N. Patier

Page 5 : jeune métamorphosé de Rainette verte *Hyla arborea* [NT] - A. Fizesan

Page 6 : Alyte accoucheur *Alytes obstetricans* [NT] - A. Fizesan

Page 8 : mare comblée en Meuse - N. Avril ; ramassage matinal sur dispositif anti-écrasement - M. Aubry ; Salamandre tachetée traversant une route - M. Aubry ; panneau de "signalisation" - C. Marula

Encadrés espèces (haut en bas) :

- Page 7 : J.-P. Vacher (1) ; M. Aubry (2, 3 & 4)
- Page 9 : N. Patier (1) ; F. Schwaab (2) ; C. Gentilhomme (3)
- Page 10 : A. Fizesan (1) ; C. Vuillemot (2) ; F. Schwaab (3)

3^e de couverture : Pélodyte ponctué *Pelodytes punctatus* [VU] - F. Schwaab

4^e de couverture : Crapaud commun [LC] - A. Fizesan

PRÉSENTATION

LES AMPHIBIENS

Les amphibiens sont des êtres vivants vertébrés continentaux caractérisés par un cycle de vie séparé en deux phases : une phase terrestre et une phase aquatique. Leur nom provient des mots grecs *amphi* qui signifie double et *bios* qui signifie vie.

La classe des amphibiens est subdivisée selon trois ordres :

- Les **gymnophiones**, aussi appelés cécilies, incluent des espèces apodes (démunies de pattes). Aucune espèce n'est présente en France métropolitaine.
- Les **anoures** regroupent les grenouilles, les crapauds et les rainettes. Les adultes sont pourvus de quatre pattes (dont les membres postérieurs sont généralement plus longs que les antérieurs) et ne possèdent pas de queue à l'âge adulte, contrairement aux têtards.
- Les **urodèles** rassemblent les salamandres et les tritons. Les espèces ont également quatre pattes mais conservent une queue à l'âge adulte.

Le nombre actuel d'espèces connues dans le monde est d'environ 8 500, dont 7 500 sont des anoures, 800 des urodèles et 200 des gymnophiones. Ce chiffre s'accroît d'année en année en raison de découvertes de nouvelles espèces et de l'avancée des travaux de recherches permettant de scinder des complexes d'espèces cryptiques. C'est pourquoi la diversité spécifique réelle est supérieure à ce nombre.

L'herpétofaune française comprend 180 espèces d'amphibiens, dont 46 sont observées en France métropolitaine (38 autochtones). En raison de son positionnement biogéographique, notre pays accueille une des plus grandes diversités spécifiques d'Europe, incluant de nombreuses espèces endémiques ou en limite d'aire de répartition.



CHIFFRES CLÉS

- Plus de 8 500 espèces dans le monde¹
- 95 espèces en Europe²
- 46 espèces en France métropolitaine³
- 20 espèces en Grand Est



LA BATRACHOFAUNE DU GRAND EST

Le Grand Est abrite vingt espèces d'amphibiens. Cette diversité se répartit en quinze espèces d'anoures et cinq espèces d'urodèles, soit près de la moitié de la batrachofaune présente sur le territoire métropolitain.

Une seule espèce, le Sonneur à ventre de feu *Bombina bombina* **NA**, n'est présente qu'en Grand Est (Moselle). Allochtone, elle a été introduite via des échanges liés à la pisciculture, et une population reproductrice s'est installée. À noter que la Grenouille rieuse *Pelophylax ridibundus* **DD** présente des populations autochtones uniquement dans la Vallée du Rhin (dans le reste de la région, les populations sont introduites).

Si aucune espèce d'amphibien endémique n'y est connue, la région conserve une responsabilité élevée pour certaines espèces, en accueillant une grande proportion des effectifs nationaux : Sonneur à ventre jaune *Bombina variegata* **NT**, Crapaud vert *Bufotes viridis* **EN**, Pélobate brun *Pelobates fuscus* **EN**, ces trois espèces bénéficiant d'un Plan régional d'Actions (PRA).

La richesse spécifique des amphibiens au sein du Grand Est est liée à sa situation de carrefour biogéographique, et à sa diversité d'habitats et de régions naturelles (grandes forêts de feuillus, bande rhénane, rieds d'Alsace et grandes vallées alluviales, massifs ardennais et vosgien, etc.). Des biotopes très divers sont exploités comme sites de reproduction, qu'ils soient d'origine naturelle (bras morts, dépressions et zones inondables) ou d'origine anthropique (mares d'extraction de matériaux, mares abreuvoirs dans les milieux agro-pastoraux, étangs, fossés, bassins d'orages ou encore ornières).

ÉTAT DES CONNAISSANCES

La bonne connaissance régionale résulte des efforts collectifs menés au cours des dernières décennies pour l'élaboration des différents atlas, des précédentes Listes rouges et des actions de préservation menées dans le cadre de différents programmes : Programme Régional d'Actions en faveur des Mares (PRAM), PRA, Observatoire Grand Est de la Biodiversité, inventaires ciblés sur certaines espèces les plus rares ou localisées, suivis des sites conservatoires, etc. La croissance d'activité des principales bases naturalistes participatives (Faune-Alsace, Faune-Champagne-Ardenne et Faune-Lorraine, base de la Commission Reptiles et Amphibiens de Lorraine) a permis de couvrir le territoire plus finement qu'il n'eût été possible avant l'ère numérique. Celle-ci s'accompagne toutefois de biais importants à prendre en compte, en particulier l'hétérogénéité de la pression d'inventaire dans certains secteurs de la région. Bien que de nouvelles stations soient découvertes chaque année grâce aux prospections réalisées par les experts et les bénévoles, les grandes distributions de tous les taxons sont aujourd'hui connues et assez précisément documentées. Le niveau de connaissance des amphibiens dans le Grand Est s'avère donc très satisfaisant. Pour l'élaboration de cette Liste rouge, plus de 120 000 observations, majoritairement opportunistes, ont été mobilisées, dont 71 % concernent la période récente (2010-2020).

ANALYSE DES RÉSULTATS

Les 19 espèces d'amphibiens autochtones présentes dans le Grand Est ont été évaluées. Cinq d'entre elles (26 %) ont été inscrites sur la Liste rouge régionale, associées à l'une des catégories : *En Danger Critique* ; *En Danger* ; *Vulnérable*.

Bien que les menaces soient multifactorielles, la disparition et la fragmentation de leurs habitats respectifs sont les principales causes de déclin qui motivent ces classements. En Grand Est, il est récurrent de constater la disparition de sites de reproduction chaque saison (comblement de mares par exemple).

Ce constat est communément partagé à l'échelle globale, la perte d'habitats étant considérée comme le principal facteur contribuant au déclin des amphibiens dans le monde. Le réchauffement climatique et la fréquence des sécheresses



accentuent cette réalité. Au sein de la faune française, les populations d'amphibiens sont particulièrement fragilisées, avec 23 % des espèces évaluées en France métropolitaine jugées menacées.

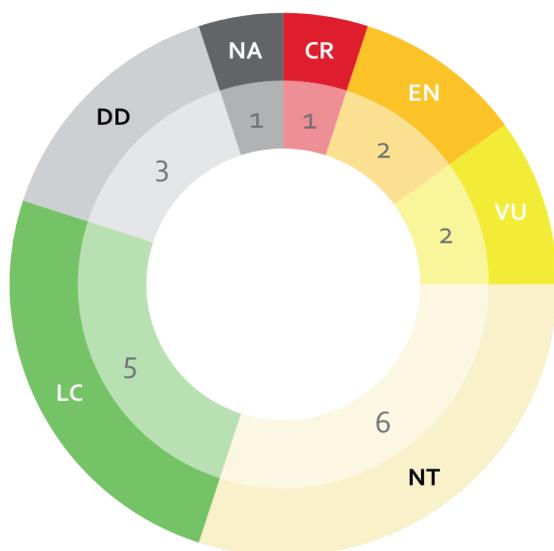
Six espèces (32 %) ont été classées *Quasi menacée*. Cette forte proportion d'espèces proches de la Liste rouge est typique du groupe des amphibiens (en France : 34 % des 38 espèces évaluées ; en Europe : 17 % des 83 espèces évaluées). Du fait de leurs capacités de dispersion restreintes, beaucoup de populations d'amphibiens se trouvent fragilisées par la conjugaison du morcellement du territoire avec la perte d'habitats. Les échanges entre sous-populations se voient réduits, entraînant des déclin à moyen terme, car la disparition d'une localité favorable est souvent définitive, les recolonisations ultérieures étant rares. Une attention particulière doit être portée à ces espèces *Quasi menacée*, pour lesquelles la situation semble encore réversible. C'est par exemple le cas du Triton crêté *Triturus cristatus* **NT**, espèce exigeante pour laquelle le développement des infrastructures de transport est un facteur aggravant l'isolement de mares de reproduction.

Pour les trois espèces du complexe des grenouilles vertes *Pelophylax* sp. (16 %), les données sont jugées insuffisantes pour permettre leur catégorisation. Un manque d'homogénéité dans les critères (difficiles) de validation rend hasardeuse l'analyse de leurs répartitions respectives. Il semble tout de même que la Grenouille de Lessona *Pelophylax lessonae* **DD** soit dans une situation plus critique que les deux autres taxons (Grenouille rieuse *Pelophylax ridibundus* **DD** et Grenouille verte *Pelophylax kl. esculentus* **DD**) notamment en raison d'un complexe d'hybridation en sa défaveur. Elle présente également des préférences écologiques plus restreintes, en étant liée à des zones humides peu profondes, ensoleillées et bien végétalisées, aujourd'hui en régression.

Enfin, notons que, du fait de sa situation biogéographique, le Grand Est accueille plusieurs espèces en limite d'aire de répartition, occidentale (cas de la Grenouille des champs *Rana arvalis* **CR**) et du Crapaud vert *Bufo viridis* **EN**, espèces à large répartition paléarctique) ou orientale (cas du Pélodyte ponctué *Pelodytes punctatus* **VU**, plus largement distribué vers les façades atlantiques et méditerranéennes). Au XIX^e siècle, le Pélodyte brun *Pelodytes fuscus* **EN** se retrouvait jusque dans la moitié nord-ouest de la France ; aujourd'hui seuls de rares reliquats subsistent de cette distribution historique, et les principales populations françaises en Moselle et dans le Bas-Rhin semblent recréer le pattern de limite d'aire des espèces paléarctiques.



SYNTHÈSE



CHIFFRES CLÉS

- 5 espèces menacées, soit 26 % des espèces évaluées
- dont 1 espèce *En danger critique d'extinction* **CR**
- 6 espèces *Quasi menacée* **NT**
- Aucune espèce éteinte **RE**



Catégories UICN

Catégorie UICN	Description	Nombre d'espèces	Proportion
RE	Éteinte régionalement (RE)	0	0%
CR	En danger critique d'extinction (CR) <i>dont En danger critique d'extinction, présumé disparu (CR*)</i>	1 0	5% 0%
EN	En danger (EN)	2	11%
VU	Vulnérable (VU)	2	11%
NT	Quasi menacée (NT)	6	32%
LC	Préoccupation mineure (LC)	5	26%
DD	Données insuffisantes (DD)	3	16%
Sous-total des taxons évalués		19	100%
NAi	Non applicable (NAi) - Taxon introduit dans la période récente (après 1500) dans la région étudiée	1	
NAr	Non applicable (NAr) - Taxon d'apparition récente (moins de 10 ans) dans la région étudiée	0	
NAo	Non applicable (NAo) - Taxon occasionnel, non implanté dans la région étudiée	0	
NAnc	Non applicable (NAnc) - Statut d'indigénat non confirmé dans la région étudiée	0	
NA	Sous-total des taxons Non applicable (NA)	1	
Total des taxons étudiés		20	

Sous-total Liste rouge

5 26%

95%

5%

LISTE DES ESPÈCES

Ordre de menace, puis ordre taxinomique

Tri taxinomique	Domaine taxinomique	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge Grand Est Catégorie UICN	Critères UICN
410	Amphibiens	<i>Rana arvalis</i>	Grenouille des champs	CR	D
150	Amphibiens	<i>Pelobates fuscus</i>	Pélobate brun	EN	B2ab(iii, iv)
240	Amphibiens	<i>Bufo viridis</i>	Crapaud vert	EN	B2b(iv)c(ii, iii)
180	Amphibiens	<i>Pelodytes punctatus</i>	Pélodyte ponctué	VU	B2b(iii)c(ii)
260	Amphibiens	<i>Epidalea calamita</i>	Crapaud calamite	VU	B2b(iii)c(iii)
50	Amphibiens	<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur	NT	pr. B2b(iii)
110	Amphibiens	<i>Bombina variegata</i>	Sonneur à ventre jaune	NT	pr. A2a
290	Amphibiens	<i>Hyla arborea</i>	Rainette verte	NT	pr. B2b(iii, iv)
440	Amphibiens	<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse	NT	pr. A2b
550	Amphibiens	<i>Lissotriton vulgaris</i>	Triton ponctué	NT	pr. B2b(iii)
620	Amphibiens	<i>Triturus cristatus</i>	Triton crêté	NT	pr. B2b(iii)
210	Amphibiens	<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun	LC	
420	Amphibiens	<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	LC	
520	Amphibiens	<i>Ichthyosaura alpestris</i>	Triton alpestre	LC	
540	Amphibiens	<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé	LC	
600	Amphibiens	<i>Salamandra salamandra</i>	Salamandre tachetée	LC	
350	Amphibiens	<i>Pelophylax lessonae</i>	Grenouille de Lessona	DD	
360	Amphibiens	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	Grenouille verte	DD	
370	Amphibiens	<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse	DD	
105	Amphibiens	<i>Bombina bombina</i>	Sonneur à ventre de feu	NAi	



CR
En danger critique



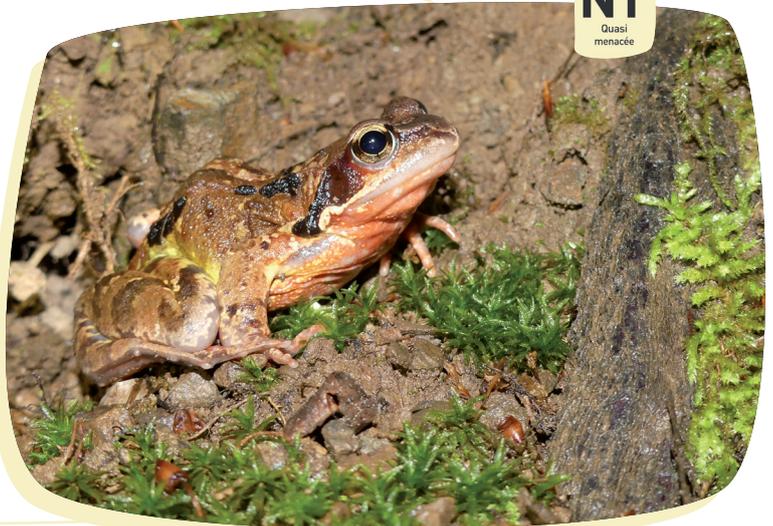
LA GRENOUILLE DES CHAMPS *Rana arvalis*

La Grenouille des champs est un amphibien en limite d'aire dans notre région, présente uniquement dans la vallée du Rhin. Elle apprécie les forêts alluviales aux abords de zones humides ouvertes comme les marais et queues d'étangs. La transformation du Rhin et de ses alentours proches au cours du XX^e siècle a certainement entraîné une sévère raréfaction de cette grenouille, au point qu'elle n'est plus observée de nos jours qu'au nord de Strasbourg, où deux populations semblent subsister dans la Réserve naturelle nationale d'Offendorf et à Fort-Louis. Elle était autrefois également présente dans le Sundgau, mais elle n'y a pas été retrouvée malgré des recherches notamment dans les localités historiques. Elle a cependant été détectée en 2019 dans le Sundgau belfortain, ce qui laisse présager d'une présence potentielle dans la partie haut-rhinoise.

LA GRENOUILLE ROUSSE *Rana temporaria*

L'espèce possède une large répartition régionale mais n'y est pas partout abondante. Elle est plus rare dans les territoires de grandes cultures comme la Champagne crayeuse ou le Barrois.

Son statut régional *Quasi menacée* fait écho à une situation partagée entre les experts, qui s'accordent à constater un déclin notamment en période de reproduction avec des chœurs moins abondants et une diminution marquée et continue du nombre de pontes. Le contexte climatique pourrait impacter cette espèce à reproduction précoce. C'est une des premières espèces à se reproduire au printemps : elle est de fait sensible à l'assèchement prématuré des fossés, ornières et prairies inondables où sont déposés les oeufs, phénomène qui peut survenir dès les mois de février ou mars.



NT
Quasi menacée

LA RAINETTE VERTE *Hyla arborea*

Seule grenouille arboricole vivant en Grand Est, la Rainette verte est typiquement une espèce de plaine. Dans la région, les populations les plus dynamiques se retrouvent dans des paysages préservant une mosaïque de zones humides (mares, bras morts, roselières, prairies inondables, etc.) et de corridors arborés (lisières de forêt, haies mixtes, ronciers).

Malgré une bonne capacité de dispersion, la destruction de ses sites de reproduction et la fragmentation de ses habitats terrestres, particulièrement fortes dans l'arc de la Champagne humide et la Champagne crayeuse, questionnent sur le maintien de la connectivité entre des noyaux de populations de plus en plus morcelés. La disparition des mares, le retournement des prairies, l'empoisonnement des points d'eau permanents et les sécheresses de plus en plus fréquentes, précoces et intenses, sont les principales causes de sa régression. La plantation de haies et leur gestion raisonnée, associée à la création stratégique de mares de connexion entre les noyaux de populations encore conséquents, est indispensable pour inverser le lent déclin de cette espèce dans la région.

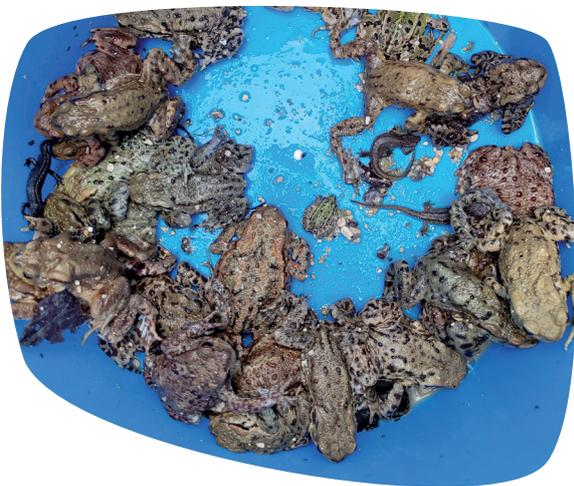


NT
Quasi menacée



Conserver ou restaurer des biotopes de reproduction

- En améliorant la réglementation "loi sur l'eau", par la prise en considération des zones humides de superficie inférieure à 1 000 m².
- En encourageant tout projet de création et restauration de zones humides par les collectivités, l'État et les Agences de l'Eau, ou les professionnels agricoles.
- En s'adaptant aux conséquences du réchauffement climatique, par des aménagements écologiques adaptés pour limiter les phénomènes de plus en plus marqués de sécheresse des zones humides.



Limiter la mortalité

- En améliorant la transparence écologique au niveau des infrastructures routières, ferroviaires et fluviales pour que les amphibiens circulent sans risque d'écrasements entre leurs milieux de vie aquatiques et terrestres.
- En systématisant davantage la fermeture de routes fréquentées la nuit durant les (courtes) périodes de migration, la circulation automobile qui entraînent la mortalité annuelle de milliers d'amphibiens.

- En encadrant mieux et en réglementant l'installation de systèmes échappatoires en faveur de la petite faune pour réduire l'effet "piège" induit par certaines structures hydrauliques (ex : bassins d'orages, dessableurs, bouches d'égout, etc.).

- En sensibilisant les utilisateurs d'engins agricoles ou forestiers sur l'impact de l'utilisation des broyeurs et autres outils d'entretien mécanique sur l'herpétofaune, en particulier en période de reproduction.



Prendre en compte tous les milieux du cycle de vie

- Développer davantage de Plans Régionaux d'Actions, même pour des espèces ne figurant pas sur la Liste Rouge, en particulier les espèces catégorisées *Quasi menacée*.
- Agir localement en développant des projets communaux ou intercommunaux de Trames Vertes, Bleues et Turquoise en faveur des amphibiens.
- Imposer dans les études réglementaires une meilleure analyse et intégration des milieux terrestres exploités par toutes les espèces d'amphibiens, qu'elles soient menacées ou non.

NT
Quasi
menacée**LE SONNEUR À VENTRE JAUNE***Bombina variegata*

Espèce à forte affinité continentale, le Sonneur à ventre jaune est encore bien présent en Grand Est, qui semble être la région de France où les populations sont les plus importantes et les plus connectées. Il est présent essentiellement au sein des massifs forestiers de plaine, se reproduisant principalement dans des petites pièces d'eau : ornières, fossés, mardelles ou zones de source. Il peut également s'observer, plus rarement, dans certaines carrières ou en zone agricole à la faveur d'écoulements superficiels au sein de prairies.

Sa répartition est aujourd'hui bien connue dans le Grand Est, où les populations sont assez réparties et localement abondantes. Néanmoins, l'espèce semble régresser au nord de son aire, et certaines populations isolées demeurent fragiles. Elle est d'ailleurs en nette régression dans toutes les régions et pays limitrophes, ainsi qu'en France où elle est catégorisée *Vulnérable*. Son maintien est étroitement dépendant de la gestion forestière. Le réchauffement climatique, en asséchant précocement les habitats de reproduction, est une menace qui risque de s'amplifier dans les années à venir. D'autre part, la présence en Lorraine, depuis une dizaine d'années, de plusieurs populations introduites de Sonneur à ventre de feu *Bombina bombina* **NA** impose une vigilance, même si aucun impact sur les populations de Sonneur à ventre jaune n'est à ce jour démontré.

LA SALAMANDRE TACHETÉE*Salamandra salamandra*

La Salamandre tachetée est une espèce assez largement répandue dans le Grand Est. La plupart du temps observée au sein de vastes massifs forestiers, dans les ruisseaux, ornières, mares ou fossés, elle est présente dans une grande partie de la région et peut être abondante localement. Elle est toutefois absente de nombreuses forêts *a priori* favorables, notamment en plaine, ou bien n'occupe certains massifs que partiellement.

Elle évite clairement les zones de grandes cultures : elle est logiquement absente de la plaine du Rhin (à l'exception de la forêt de Haguenau), de la Champagne crayeuse, du Barrois et, dans une moindre mesure, d'une partie du Plateau lorrain.

Il n'a pas été constaté de fortes régressions de son aire de répartition et de ses habitats, et l'espèce semble encore commune en Grand Est. Néanmoins, une attention doit être portée sur les populations vosgiennes et frontalières du fait de la présence d'un champignon pathogène propre à cette espèce, *Batrachochytrium salamandrivorans*, qui sévit en Wallonie et en Rhénanie depuis 2010.

LC
Préoccupation
mineure**NT**
Quasi
menacée**LE TRITON PONCTUÉ***Lissotriton vulgaris*

Ce petit triton occupe la moitié nord de la France et présente une répartition assez large en Grand Est, occupant l'ensemble des départements. Il évite cependant le massif vosgien et les grandes plaines agricoles. Il fréquente une gamme d'habitats assez large, depuis les mares agricoles et forestières, en passant par les ornières et fossés forestiers voire certaines zones alluviales. Plus exigeant que d'autres Tritons (tels le Triton palmé *Lissotriton helveticus* **LC** ou bien le Triton alpestre *Ichthyosaura alpestris* **LC**), il est de fait plus localisé et moins abondant.

Si les données disponibles ne permettent pas de constater une réduction de son aire globale de répartition, une régression de ses habitats de reproduction -particulièrement des mares prairiales- est constatée, ce qui incite à surveiller cette espèce.



EN

En danger



LE PÉLOBATE BRUN *Pelobates fuscus*

Le Pélobate brun atteint la limite occidentale de sa répartition européenne dans le Grand Est (à l'exception de rares populations subsistant en région Centre-Val de Loire). C'est dans le secteur mosellan du Warndt, le long de la bande rhénane bas-rhinoise et dans la forêt de Brumath que se rencontre l'essentiel de ses populations. Dans le Haut-Rhin, plus aucune preuve de reproduction n'a été renseignée depuis plus d'une quinzaine d'années, laissant supposer une probable extinction de l'espèce dans ce département, même si quelques prélèvements positifs d'ADN environnemental récents entretiennent un certain espoir.

Il s'agit d'une espèce fouisseuse qui exige des substrats terrestres meubles pour s'enfouir. Discrète et difficile à détecter, elle colonise des plans d'eau profonds, végétalisés et non poissonneux (bras morts rhénans, marais, mares, etc.).

En Alsace, elle se reproduit également dans certaines gravières offrant des plans d'eau adéquats, voire même dans des bassins d'orage.

Le Pélobate brun est menacé par la destruction indirecte de ses milieux de reproduction (empoisonnement souvent volontaire des plans d'eau), par la fragmentation des habitats isolant les noyaux de population, et par le réchauffement climatique limitant fortement la longue hydropériode nécessaire au développement des larves, de l'ordre de 4 à 5 mois.

VU

Vulnérable



LE PÉLODYTE PONCTUÉ *Pelodytes punctatus*

Les connaissances sur la répartition de cette espèce, en limite septentrionale d'aire en Grand Est, ont progressé depuis quelques années grâce à un effort de prospection plus élevé et une meilleure connaissance de sa phénologie et de ses habitats. Le Péloodyte occupe les zones humides, prairies inondées et annexes hydrauliques proches des vallées alluviales (Aube, Seine, Meuse amont) ainsi que les mares temporaires et d'autres milieux plus anthropiques comme les carrières, les gravières, ou les fossés viticoles du Barrois. L'espèce semble en régression dans certains de ses habitats naturels.

EN

En danger



LE CRAPAUD VERT *Bufo viridis*

La répartition actuelle du Crapaud vert en Grand Est se conjugue avec sa limite d'aire occidentale en France. C'est une espèce de basse altitude qu'on rencontre rarement au-delà de 400 mètres d'altitude. Elle est cantonnée à trois noyaux de populations bien distincts mais tous situés dans des contextes fortement anthropisés : bassin houiller en Moselle, bassin potassique dans le Haut-Rhin, et plaine à dominante agricole au sud-ouest de l'agglomération strasbourgeoise. À cela s'ajoute une station probablement introduite au nord de la vallée de la Moselle au sein de gravières en exploitation.

Son caractère pionnier lui permet de coloniser aisément une large gamme de points d'eau, bien exposés et pauvres en végétation aquatique : bassins artificiels, dépressions, ornières, etc. Il est régulièrement rencontré dans des contextes industriels d'extraction de matériaux actifs (gravières, carrières) ou passés (terris). En phase terrestre, il affectionne les milieux ouverts, de préférence sablonneux et garnis de gîtes (terriers de micromammifères, anfractuosités diverses, etc.). Il est victime de la destruction directe de ses milieux de vie aquatique et terrestre, de la circulation routière fragmentant ses noyaux de populations ainsi que du réchauffement climatique asséchant certaines années plus précocement ses mares de reproduction.



REMERCIEMENTS

Particulièrement chaleureux à l'ensemble des naturalistes bénévoles qui partagent leurs observations et rendent la réalisation de tels documents possibles.

À l'ensemble du comité d'experts, ainsi que tous les partenaires scientifiques, techniques et financiers qui se sont mobilisés pour ce projet.

TRAITEMENTS DES DONNÉES ET ANALYSES PRÉPARATOIRES

Vincent Clément ; Aurore Sindt

APPUI ET CONSEILS MÉTHODOLOGIQUES

Léna Baraud (IUCN) ;
Dominique Orth (DREAL Grand Est)

MISE EN PAGE

Raynald Moratin

RÉDACTION

Mathieu Aubry ; Damien Aumaitre ; Stéphane Bellenoue ; Vincent Clément ; Alain Fizezan ; Raynald Moratin ; Jean-Pierre Vacher

POUR ALLER PLUS LOIN

La démarche



Table détaillée Amphibiens



RÉFÉRENCES TAXINOMIQUES UTILISÉES

1 - Frost, Darrel R. 2023. Amphibian Species of the World: an Online Reference. Version 6.1 (consultation du 31/01/2023). American Museum of Natural History, New York, USA. [<https://amphibiansoftheworld.amnh.org/>]

2 - Speybroeck, J. & al. (2020). Species list of the European herpetofauna – 2020. Update by the Taxonomic Committee of the Societas Europaea Herpetologica. *Amphibia-Reptilia* 41, 2, 139-189. [https://brill.com/view/journals/amre/41/2/article-p139_1.xml?language=en]

3 - MNHN & OFB [Ed]. 2003-2023. Inventaire national du patrimoine naturel (INPN) (consultation du 26/01/2023) [<https://inpn.mnhn.fr/espece/indicateur/FR/ES/7/OR/CL/Amphibia>]

CITATION RECOMMANDÉE

ODONAT Grand Est (coord.), 2023. - Liste rouge des Amphibiens du Grand Est. Collection «Les Listes rouges des espèces menacées du Grand Est - Volet faune », ODONAT Grand Est, Strasbourg, 12 p.



Cette Liste rouge a été
validée par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (avril 2022)
et labellisée par l'UICN (septembre 2022)



Avec le soutien de



Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement